



Tarbes, le 20 Novembre 2025

Monsieur Jean Salomon
Préfet des Hautes-Pyrénées
4, place du Général de Gaulle
CS6150
65013 Tarbes cedex 9

Objet : Préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025 de 0h à 24h, pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale ainsi que les salarié-es (eau et assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social)

Monsieur le Préfet,

La CGT réaffirme son opposition catégorique à la destruction de la Fonction publique et des services publics, et rejette le projet de budget 2026 présenté par le gouvernement démissionnaire, sous la direction de votre prédécesseur.

Sans préjuger des éventuels « aménagements » que vous pourriez apporter au projet de loi de finances (PLF) et au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la politique menée par le Président Macron depuis son premier mandat va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle ne sert que la classe dominante du capital, alimente les divisions ainsi que les idées d'extrême droite, et renforce l'idée fallacieuse que la pauvreté serait due aux plus vulnérables.

C'est pourtant bien le système capitaliste actuel qui nourrit peurs et haines, empêche le partage des richesses produites, et rend impossible la justice fiscale et sociale.

Le budget présenté le 15 juillet dernier s'inscrit dans cette logique de rigueur extrême, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros impactant notamment les dotations aux collectivités territoriales. Ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, en particulier dans la Fonction publique, avec notamment :

- Le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la GIPA (en vigueur depuis 2008) ;
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites, entraînant un abattement de 10 % sur les petites pensions ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.

Pour la CGT, il est inacceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs finance une économie de guerre dictée par l'Union européenne ou les États-Unis.



CSD CGT 65
Place des Droits de l'Homme
65000 TARBES
06 02 10 39 76
csdcgt65@gmail.com

Des ressources existent pourtant pour combler le déficit public :

- 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, versées sans condition ni contrôle ;
- Des dividendes record versés aux actionnaires, y compris en période de licenciements ou de délocalisations ;
- L'application de la taxe Zucman visant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches.

Les politiques menées ont eu des conséquences directes sur notre territoire : suppressions de postes dans les collectivités, privatisations, fermetures de services publics (dont crèches, PMI), souffrance au travail liée à un management toxique et orienté vers la seule rentabilité.

Nos revendications portent sur :

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice, porté à 6 € ;
- Une revalorisation générale des salaires, régimes indemnitaires et pensions ;
- L'égalité salariale, permettant l'entrée de 6 milliards d'euros dans notre système de protection sociale ;
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019 (Transformation de la Fonction publique) et de la contre-réforme des retraites, avec un retour à la retraite à 60 ans ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes ;
- Une refonte des grilles indiciaires permettant un réel déroulement de carrière ;
- La création de postes et la titularisation des agent·es contractuels et des personnes en situation de handicap ;
- L'arrêt des baisses de dotations aux collectivités locales ;
- Le maintien du plein traitement lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et des déclassés injustifiés.

Pour toutes ces raisons, CSD-CGT des services publics des Hautes-Pyrénées dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale ainsi que les salarié·es (eau et assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour la journée du **2 décembre 2025**, de 0h à 24h. Elle appelle ses syndicats à organiser et à participer aux mobilisations locales et nationales.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT 65

La Coordinatrice



Laurence Tréhard



CSD CGT 65
Place des Droits de l'Homme
65000 TARBES
06 02 10 39 76
csdsgt65@gmail.com